
SAUVEGARDE DE LA LOIRE ANGEVINE

Association agréée par arrêté préfectoral du 4 juillet 2013 - Membre de "La Sauvegarde de l'Anjou" et du "Comité Loire Vivante"
14 rue Lionnaise - 49100 ANGERS Tél : 02 41 78 71 41
<http://www.sauvegarde-loire-angevine.org> contact@sauvegarde-loire-angevine.org

Assemblée générale du 16 février 2018

RAPPORT MORAL

A l'examen des activités auxquelles La Sauvegarde de la Loire angevine a participé en 2017, il convient de noter, en premier lieu, ce qui a trait aux inondations, parce qu'il s'agit de sujets qui, s'ils ne sont pas conflictuels depuis de nombreuses années, risquent de le devenir, un jour ou l'autre. La révision des PPRi du Val d'Authion et de la Confluence Val de Maine/Loire est en cours et nous y participons au titre des Personnes et Organismes Associés (POA). Ces deux territoires sont particulièrement sensibles puisqu'ils ont été retenus, en tant que Territoire à Risque Important (TRI), pour l'élaboration d'une Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI). L'association est membre du Comité de Pilotage de cette SLGRI. Cela prouve, s'il en était besoin, que nous sommes des interlocuteurs reconnus et nous avons pu, à plusieurs reprises, formuler des suggestions.

Autre sujet important est le programme de rééquilibrage du lit de la Loire en aval du bec de Maine. L'année a été caractérisée par la présentation des études en cours, étapes intermédiaires avant les présentations concrètes des bureaux d'études concernés. Cette approche prouve la volonté de V.N.F de travailler à "livre ouvert", d'une manière très libre, en préalable au débat public qui doit avoir lieu et de l'enquête publique qui suivra. A ce sujet, l'association a été consultée par le Cabinet C & S Conseil chargé, par VNF, de mettre au point sa stratégie de communication.

Nous avons déjà formulé, lors du rapport moral de 2017, l'ouverture d'esprit de VNF, cela n'est donc que confirmé.

La gestion de la Loire, entre Vienne et Maine, par la DDT 49 est toujours aussi réservée et on peut déplorer l'absence d'une véritable stratégie de dialogue. Il est nécessaire de solliciter les informations pour les recevoir, elles ne nous sont pas refusées mais il serait souhaitable de dialoguer "avant" plutôt que de formuler des suggestions "après". Combien de fois faudra-t-il répéter que la multiplicité des regards enrichit les débats? Quelques résultats positifs ont pu être cependant obtenus concernant la dévégétalisation des îles et îlots du lit actif.

Dans le genre monologue, la mission Val de Loire UNESCO est tristement exemplaire. Elle ignore superbement la société civile, privilégiant le dialogue avec les collectivités locales, voir même en pensant à leur place. Ainsi, dans l'introduction de la récente fiche "Habiter l'eau", il est question de renouveler les paysages de la Loire au regard des nouveaux usages touristiques, résidentiels et agricoles. Est-ce bien la mission fondamentale de cette structure ?

Heureusement que, dans le Maine-et-Loire, une grande partie du fleuve labellisé UNESCO est protégée par des sites classés ! Et heureusement, aussi, qu'il existe des associations pour dénoncer les atteintes à ces sites classés tels que les coupes sauvages de bois dans la vallée de Rochefort-sur-Loire ou le goudronnage d'une partie du chemin de halage, en rive droite de la Maine.

Pour terminer d'une manière positive, saluons, une fois de plus, le travail sérieux et enrichissant réalisé par le GIP Loire-Estuaire qui, à l'aide d'analyses scientifiques, permet de mieux comprendre le fonctionnement du fleuve et donc de mieux le protéger, en le respectant.

A ces forces vives et reconnues, la Sauvegarde de la Loire angevine apporte et continuera d'apporter une contribution parfois critique mais toujours constructive.

Le Président

Jacques Zeimert

SAUVEGARDE DE LA LOIRE ANGEVINE

Association agréée par arrêté préfectoral du 4 juillet 2013-Membre de "La Sauvegarde de l'Anjou" et du "Comité Loire Vivante"
14 rue Lionnaise - 49100 ANGERS - Tél : 02 41 78 71 41
<http://www.sauvegarde-loire-angevine.org> contact@sauvegarde-loire-angevine.org

Assemblée générale du 16 février 2018

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

Réunions de la Sauvegarde de la Loire angevine :

19 janvier	Les Ponts-de-Cé	Réunion POA du PPRI Val d'Authion
24 janvier	Distré	Conférence des acteurs SLGRI Authion et Val du Louet
3 février	Nantes	COPIL Natura 2000
16 février	Ancenis	CEN-COPIL Natura 2000 « Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé »
3 mars	Angers	C.A. Sauvegarde de la Loire angevine
27 mars	Angers	A.G. Sauvegarde de la Loire angevine
27 mars	Angers	C.A. Sauvegarde de la Loire angevine
4 avril	Nantes	Réunion VNF comité des usagers Loire navigable
15 mai	Angers	Réunion DDT Dévégétalisation des îles et îlots du lit actif, compatibilité avec le DOCOB Castor
4 juillet	Ancenis	Réunion VNF sur les études du rééquilibrage du lit de la Loire
6 juillet	Angers	C.A. Sauvegarde de la Loire angevine
25 juillet	Montsoreau	Itinéraire Loire à vélo de SOS Loire Vivante
27 juillet	Épiré	Itinéraire Loire à vélo de SOS Loire Vivante
25 août	Ile de Parnay	Délimitation des zones de non-intervention
17 octobre	Savennières	Journée de la mission Val de Loire
9 novembre	Angers	Réunion avec le cabinet C&S Conseils
10 novembre	Angers	C.A. Sauvegarde de la Loire angevine
1 ^{er} décembre	Angers	Réunion POA révision PPRI Val du Louet
5 décembre	Nantes	Rencontres scientifiques du GIP-LE
15 décembre	Ancenis	AG extraordinaire du CEN Pays de la Loire

Publication de deux lettres d'information (tirage 280 ex.)

Compte de résultat au 31 décembre 2017

Sauvegarde de la Loire Angevine

Dépenses	Euros
60 - Achats	0,00
- Achats d'études et de prestations de service	
- Achats non stockés de matières et fournitures	
- Fournitures non stockables (eau - énergie)	
- Fournitures d'entretien et de petit équipement	
- Fournitures administratives	
- Autres fournitures	
61 - Services extérieurs	135,65
- Sous traitance générale	
- Location mobilière et immobilière (le local)	
- Hébergement site internet (HOV.COM)	23,88
- Assurances(MAIF)	98,40
- Documentation (code Environnement et Nuisances)	
- Divers : découvert bancaire	13,37
62 - Autres services extérieurs	471,41
- Rémunérations intermédiaires et honoraires	
- Publicité, publication, imprimerie	
- Déplacements	40,61
- Réceptions : pot avec SOS Loire Vivante	
- Frais postaux et télécommunications	335,80
- Cotisations associations : CEN & Sauvegarde Anjou	95,00
63 - Impôts et taxes	0,00
- Impôts et taxes sur rémunération	
- Autres impôts et taxes	
64 - Charges de personnel	0,00
- Rémunérations	
- Charges sociales	
- Autres charges	
65 - Autres charges de gestion courante	0,00
66 - Charges exceptionnelles	0,00
68 - Dotation aux amortissements	0,00
SOUS TOTAL DES CHARGES	607,06
86 - Contributions volontaires en nature	304,96
- Mise à disposition gratuite des biens et prestations	
- Personnels bénévoles	
-Frais de déplacements à titre gratuit	304,96
TOTAL DES CHARGES	912,02

RÉSULTAT 2017 +374,08

Recettes	Euros
70 - Ventes	0,00
- Prestations de services	
74 - Subventions d'exploitation	0,00
- Etat	
- Région	
- Communes	
- Fonds Européens	
- C.N.A.S.E.A. (emplois aidés)	
- Autres	
75 - Autres produits de gestion courante	953,00
- Cotisations adhérents	953,00
76 - Produits financiers	28,14
- Année 2017	28,14
77 - Produits exceptionnels	0,00
78 - Reprise sur amortissements et provisions	
SOUS TOTAL DES PRODUITS	981,14
87 - Contributions volontaires en nature	304,96
- Bénévolat	
- Prestations en nature	
- Dons en nature de frais de déplacements	304,96
- Dons de mise à disposition des biens et prestations	
- Dons particulier	
TOTAL DES PRODUITS	1 286,10

Cotisation annuelle 2017 : 16 euros

Avoir au 1er janvier 2017	4 103,53
Résultat exercice 2017	374,08
Avoir au 31 décembre 2017	4 477,61